SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Sherif du bateau à hélice à gazoline "Zeta".

Charles Louque vs C. C. Buck.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90 606—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 septembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le bateau à gazoline "Zeta" ses machines ancres cordes chaînes rigging tackle appareils et meubles et les accessoires y appartenant maintenant qui se trouve dans le fleuve Mississippi, à Algier près du débarcadère du ferry de la rue du Canal.

Sa longueur est de 43 7/10 de pieds sa largeur est de 8 3/10 de pieds profondeur 3 3/10 de pieds construit en bois model head square stern.

Pour plus de détails et informations et référence une copie peut être obtenue de la licence et de l'acte d'hypothèque enregistrés dans l'affaire ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles Louque, avocat

20 août—20 27—sept 3 10 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Premier District

Formant le coin des rues Perdido et Dupré (îlet borné par les rues Gravier et White).

Richard McCarthy Jr vs Andrew James Jones

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 90 711—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 octobre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 614 borné par les rues Perdido, White, Dupré et Gravier, composé de la plus grande partie du lot désigné par le No dix sur un certificat ou devis d'arpentage fait par Edgar Pinaud voyer, daté du 3 juin 1896 annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire le 13 mars 1906, formant le coin des rues Perdido et Dupré et mesurant vingt huit pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Perdido par une profondeur et façade à la rue Dupré de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Talleberger & Duffy, avocats pour le demandeur.

4 sept—4 10 17 24—oct 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District,

Formant l'encoignure des rues Pearl et Burdette

(Ilet borné par la rue Fern et l'avenue St-Charles).

Mlle Eugenie Cleric vs Mme Margaret Richards et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 90 499 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 octobre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville dans l'îlet désigné par le No 23, borné par les rues Pearl, Burdette, Fern, (autrefois Washington) et l'avenue St Charles, lequel lot formant l'encoignure des rues Pearl et Burdette, et mesurant trente pieds de face à la rue Pearl sur cent cinq pieds de profondeur et façade à la rue Burdette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles A. Butler, avocat pour le demanderesse.

10 sept—10 17 24—oct 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Deuxième District,

Portant le No municipal 2753 de la rue Ste Anne, entre Broad et White.

C. Larotte vs Louis J. Ybos.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 90,646 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 octobre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 356, borné par les rues White, Broad, Dumaine et Ste Anne, ledit lot est désigné par le No trente huit et mesure vingt neuf pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Ste Anne, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le même District et îlet que les précédents décrits, désigné par le No trente-sept et mesure vingt neuf pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Ste Anne par cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

P. L. Fourchy, avocat pour le demandeur

3 sept—3 10 17 24—oct 1 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de meubles de maison, divers etc

Etant le contenu d'à peu près 30 chambres, complètement garnies.

Meubles de vestibule etc.

Robert Upshur Agent versus John Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 90 341—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, LUNDI, le 27 sept 1909 à 10 30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir

Aux deuxième et troisième étages du local Nos 223 et 225 rue Dauphine—

Un grand assortiment de meubles de maison et installations, tapis divers, etc d'après l'inventaire enregistré

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Charles F. Claiborne, avocat pour le demandeur

15 sept—15 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du vapeur à hélice "Radha".

W. G. Coyle and Co et als vs C. C. Buck.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 90 605 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 septembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Le vapeur à hélice "Radha", ses coque, machines, poulies et appareils etc., tel qu'il est maintenant dans le fleuve Mississippi à Algier près du débarcadère du ferry de la rue du Canal.

Il a un pont, 2 mâts et sa longueur est de 142 pieds, sa largeur est de 20 pieds et sa profondeur est de 8 7/10 de pieds.

Et pour d'autres détails et informations, peuvent être obtenus d'une copie d'enrôlement et acte hypothécaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles Louque, avocat pour la demanderesse.

20 août—20 27—sept 3 10 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un carré d'îlet de terre de valeur dans le Troisième District,

Borné par les rues Claiborne, Robertson Indépendance et Congrès avec améliorations, etc.

Pierre M. Barriquand vs Paulin Cletac.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90 455—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 septembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain carré d'îlet de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme carré No 29 sur un plan dressé par Joseph Pilié, ancien voyer, et déposé dans les archives de la ville de la Nouvelle-Orléans et borné par les rues Claiborne, Robertson, Indépendance et Congrès et mesurant trois cent quarante un pieds de face sur chacune des dites rues Congrès et Indépendance et cent quatre-vingt-dix-sept pieds sept pouces de face sur chacune des dites rues Robertson et Claiborne, le tout plus ou moins mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Legier & Gleason, avocats pour le demandeur.

29 août 28—sept 3 10 17 24 29 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 2 lots de terre du Cinquième District

Dans le Sud Nouvelle-Orléans subdivisée dans le fond de l'étendue de terre connue comme la "United States Naval Reservation.

René J. Brunet vs Gorham Marshal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 90,660 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 7 octobre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre situés dans le bloc Quatre de l'étendue de terre bornée par les rues Farragut, De Armas, Socrates et la ligne de la propriété autrefois appartenant à G. Kohn, désignés par les Nos Vingt-un, Vingt-deux, Vingt-trois et Vingt-quatre du lot ci dessus mentionné; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun d'après ledit plan vingt-cinq pieds de face à la rue Farragut sur une profondeur de de cent dix-huit pieds entre lignes parallèles, la façade dudit lot Vingt-quatre commençant à un point cent pieds de distance du coin d'icelles rues Farragut et Socrates, ladite propriété décrite formant partie de l'étendue de terre qui a été subdivisée d'après le plan annexé à un acte de vente par Chester W. Brown à Leland J. Henderson, passé pardevant Charles G. Rebentisch, notaire, daté du 29 juillet 1904 et est située dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans cette partie mentionnée désignée comme la Sud Nouvelle-Orléans subdivisée dans le fond de l'étendue de terre connue comme la "United States Naval Reservation"

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 20 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas & Sothen, avocats pour le demandeur

3 sept—3 10 17 24—oct 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Sixième District,

Bâtisses portant les numéros municipaux 1114 et 1118 rue Valence, entre les rues Chestnut et Celiée.

N. A. Morano vs Lucien A. Lacoume.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 88 778—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 20 septembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé, s'étendant et étant dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 293, borné par les rues Valence, Bordeaux, Chestnut et Celiée, désigné par la lettre A sur un devis d'arpentage fait par A. De Armas, député voyer de ville, daté de 1er août 1884, annexé à un acte passé par devant Jules F. Meunier, notaire, le 30 mars 1901. Lesdits lots de terre sont composés des deux lots désignés par les Nos 21 et 22 de l'îlet No 40 sur un plan dressé par Bougerol, député voyer des Etats-Unis, et déposé en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville. Ledit lot commençant à une distance de cent deux pieds de l'encoignure des rues Valence et Celiée et mesurant d'après le susdit plan cinquante et un pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par les Nos municipaux 1114 et 1118 rue Valence.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats pour le demandeur.

29 août—29—sept 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de l'intérêt dans une propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Formant le coin des rues Magazine et Neuvième, (carré d'îlet borné par les rues Constance et Huitième).

R. W. Riordan vs Peter Rando

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 90 700 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 octobre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêt du défendeur Peter Rando en et à

Un certain terrain et améliorations, etc. situé dans le Quatrième District de la ville, désigné par la lettre E dans le carré borné par les rues Huitième, Constance, Neuvième et Magazine, sur un plan fait par Jno F. Braun, architecte, etc., daté du 30 mai 1878, annexé à un acte passé pardevant John Bendernagle, ancien notaire, le 17 juillet 1878. D'après quel plan ledit terrain mesure, au pied américain, vingt-six pieds six pouces et quatre lignes de face rue Magazine sur une profondeur et façade rue Neuvième de quatre vingt onze pieds neuf pouces, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée à l'arrière dudit terrain mesurant trois pieds de largeur commune audit terrain et aux autres.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Legier & Gleason, avocats pour le demandeur.

3 sept—3 10 17 24—oct 1 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des intérêts d'une propriété de valeur du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues State et Chestnut [dans l'îlet borné par la rue Camp et la ligne supérieure de Hurstville]

Succession d'Albert G. Tilton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 49,497—En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de Stanley D. Graham, sous-tuteur de la mineure Pearl Tilton, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 octobre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêt de la défenderesse [dans l'exécution ci-dessus] Mme Mary Cunningham, veuve d'Albert G. Tilton, et par un autre mariage, veuve de Robert Goldsmith, étant la moitié indivise de la veuve survivante en communauté d'Albert G. Tilton—

En les lots un et deux dans l'îlet borné par les rues State, Chestnut, Camp et la ligne supérieure de Hurstville, contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue State sur cent vingt pieds entre lignes parallèles; le lot un formant le coin des rues State et Chestnut; acquis par A. G. Tilton le 19 mars 1894, de Bernhardt Weiss. Enregistré dans le livre des transferts 153, folio 257.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

B. R. Forman, avocat pour la demanderesse en exécution.

3 sept—3 10 17 24—oct 1 7

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

—:o:—

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés.

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.